CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E42933** **VALABLE JUSQU'AU** **18/11/2027**

ÉDITÉ LE 20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1893

Raison sociale : SOC COOP PRODUCT CHARPENTIERS DE PARIS

Forme juridique : SASCOPCA
DEPUIS LE 17/06/2024

Capital : 624 224

18 AVENUE AMPERE
91320 WISSOUS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY B 572010999

Siret : 572 010 999 00033

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 1900119

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 149084152

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 149084152

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 0146739006 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
BERTOUX MATHIEU VINCENT JEROME ADMINISTRATEUR / MESSIN PIERRICK YVES ROLAND ADMINISTRATEUR / ROGER SEBASTIEN ADMINISTRATEUR

Site Internet : http://www.les-charpentiers-de-paris.fr

E-mail : consultations@les-charpentiers-de-paris.fr

Effectif moyen : 83 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 11 984 984 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	58	19/11/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 11:37

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.